

Pour une Autre Gestion du Groupe Ou Rhodia No Way ? CE(s) extraordinaires novembre 2008

Les 18 et 19 novembre, les 3 Comités d'Établissements (PI, REP, Siège) ont été réunis lors d'une première séance extraordinaire.
Demain **mardi 25 novembre nouveaux CE extraordinaires.**

Cette fois, c'est fait ! La crise nous tombe sur la tête.

Comme nous le craignons toutes et tous, la Direction met en place un "projet" de mise à l'arrêt total de certaines unités de la plateforme (Mélange Maître, Technyl, POLARIS, Sel de BH) avec la mise en place de **chômage partiel total pour celles et ceux qui n'auraient plus de congés (- de 5j).** L'autorisation de La Direction Départementale du Travail sera ensuite demandée fin novembre, par la Direction, suite au **dernier CE extraordinaire.**

À ce jour, la période officielle s'étale du **19 décembre au 5 janvier** pour Polaris et Sel, du **17 décembre au 6 janvier** pour REP et du **22 décembre au 5 janvier** pour le siège.

L'ensemble des salariés travaillant pour la plateforme (journée, posté, recherches, services, entreprises extérieures, intérimaires, employés, ouvriers, TAM, cadres, ...) serait **concerné** soit plus de **600 salariés.** La liste du personnel impacté n'est pas encore connue des Comités d'Établissements et les critères de choix des requis mal défini. Les hiérarchiques font actuellement le tour des popotes pour savoir qui ? comment ? ... Nous rappelons qu'il est de la responsabilité légale de la Direction d'informer le personnel, des mesures qu'elle compte mettre en place.

Pour l'instant, de nombreuses questions de vos représentants CFDT posées à la Direction sont restées sans réponses...

Attention messieurs les Dirigeants, nous vous rappelons la **condamnation** (procès juin 2008) de Rhodia P.I Belle Etoile à notre syndicat CFDT SCERAO par la cour d'appel de LYON pour la **non-exécution d'engagements contractés.** La même cour a souligné que vous avez utilisé des faux-fuyants devant le Comité d'établissement et n'avez apporté aucune réponse aux questions des élus.

Votre Diagnostic Anticipé des Métiers, de l'Emploi et des Compétences (Damec-Gamec) présenté en mars 2008 n'a rien anticipé du tout !

Pour la CFDT, le **développement durable**, concept large et ambitieux, fait le pari que l'avenir de l'espèce humaine sur terre, passe obligatoirement par une articulation harmonieuse entre 3 nécessités : **justice sociale**, efficacité économique et protection de l'environnement.

Messieurs les dirigeants et autres responsables « non durables » vous avez repris cette merveilleuse idée qu'est le développement durable pour la détourner à votre profit.

QUELLES LEÇONS
TIRER DE
CETTE CRISE ?



En quoi faites-vous du développement durable ? Nul ne le sait ! Quand suite à la crise actuelle du secteur automobile, votre organisation et gestion en flux tendu de notre industrie entraînent selon vous un stockage de produits se révélant plus coûteux que la mise en chômage partiel total du personnel ! Les salariés sont sacrifiés sur le sacro-saint autel de l'actionnariat et votre volonté de la progression coûte que coûte du résultat net par action. Jean Pierre CLAMADIEU soulignant "Le groupe est bien armé pour faire face à cette situation et a la capacité de réagir"...



Tout ça pour un écart estimé selon la Direction, d'environ 1000 Tonnes de trop produit sur POLARIS et 6000 Tonnes de trop expédiées sur REP !!! Concernant, l'amont, mystères et boules de gomme encore une fois. Autre inquiétude : Qu'en sera t'il de votre anticipation, organisation et gestion de l'arrêt technique sur la plateforme d'avril 2009 ?

De plus, suite à ce changement d'organisation évident, la Direction ne semble pas pressée à tenir des CHSCT extraordinaires avant la consultation des CE(s) ?

Autre exemple : Suite à un incident de vapeur sur BH, l'unité est dans l'incapacité depuis de produire la moindre goutte d'HMD pure. Les salariés de l'atelier se disent : « C'est incident n'est pas vraiment grave, puisque nous sommes en surcapacité en ce moment. Ainsi, nous pourrions produire un peu plus pendant cette fameuse période d'arrêt obligée, tant redoutée » Allez comprendre pourquoi ! La pression est très forte afin que nous produisions à nouveau, le plus vite possible.. Pour mieux s'arrêter en catastrophe le 19 décembre. Souvenons nous également du mois de juin 2008 lorsque le chômage technique guettait déjà POLARIS. Des salariés devaient rejoindre l'unité BH et 24 heures avant l'échéance fatidique, il était demandé, lors de notre rencontre avec Laurent SCHMITT, aux deux ateliers de pousser les productions à 100% des capacités.

Encore une fois, nos dirigeants éclairés n'ont absolument rien anticipé dans la gestion du Groupe ou serait-ce une volonté manifeste d'assommer et d'endormir les salariés avec vos annonces tout en préparant en catimini votre nouveau plan de réduction de 40 millions d'euros .

Vos déclarations, dans l'ensemble des médias sur votre engagement des valeurs sociales de l'entreprise, nous permettent de demander pendant cette période de chômage imposée, la compensation pleine et entière des salaires.

Fortes de cette expérience, nos équipes syndicales vous proposeront, prochainement, de signer massivement la pétition pour une autre gestion du groupe Rhodia en cours de signature sur Chalampé. Cette pétition sera remise à Jean-Pierre CLAMADIEU le 27 novembre lors du Comité Européen extraordinaire (Projet EUCOPOL). Ensemble, les sites de Polyamide auront plus de poids face à la DG.

[RESPECTÉS]

Pour toutes questions ou informations complémentaires, N'hésitez pas à contacter vos élus CFDT.

CFDT
des choix, des actes
Plateforme Belle Etoile

<http://cfdt-belle-etoile.fr>

Section Syndicale Rhodia Opérations

Saint-Fons, le 24 novembre 2008